



Remboursement de pret immobilier

Par **colliot**, le **23/02/2011 à 18:42**

Bonjour, rnen cas de divorce peut-on suspendre le pret de la maison si on la met en vente. nous donnons 910 euros par mois, à la séparation le remboursement du pret risque d'etre délicat sachant que chacun va devoir payer le loyer de son appartement. rncordialement

Par **amajuris**, le **23/02/2011 à 19:14**

bjr, rnsi la banque est d'accord peut-être mais ce ne sera sans pas gratuit. rnlà banque créancière n'est pas concernée pas vos problèmes familiaux. rncdt

Par **mimi493**, le **23/02/2011 à 22:47**

Si la banque accepte, évaluez bien le cout, ça peut être plus intéressant de vendre moins cher donc plus vite. rnVous pouvez aussi rester dans la maison en attendant la vente.